

PRO NOVIODUNO

NYON Hier
Aujourd'hui
Demain



Bulletin n°32

octobre 2004

Page de Couverture

Nouvelle terrasse du Château par un bel après-midi de septembre. Les visiteurs apprécient la vue et la tranquillité du lieu.

Photo Georges Darrer

Le billet de votre Président

Je profite de ce premier billet depuis mon élection lors de l'assemblée générale d'avril pour présenter la ligne directrice de l'association pour l'année à venir.

D'abord, je tiens à remercier encore M. Philippe Glasson pour toute l'énergie et la passion qu'il a mises au service de Pro Novioduno. Il a su mettre en relief le rôle de notre association en patronnant cette merveilleuse fête du bicentenaire en septembre dernier. Il reste présent au comité où son expérience nous sera d'un grand secours. Nous accueillons aussi au comité Mme Martine Rivier-Fontollet, M. Pascal Colombo et Me Pascal Rytz.

Pro Novioduno, qui se concentre sur les trois piliers de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement constituant le Patrimoine de Nyon, a besoin d'être une association forte, active et respectée pour ses vues et ses contributions. Il nous appartient donc de veiller à augmenter le nombre de membres actifs et convaincus de notre rôle. Nous devons aussi participer activement aux discussions et débats publics ayant trait au développement de Nyon, à ses ambitions et à la qualité de vie de ses habitants.

Finalement, il est important de trouver des occasions pour élargir nos connaissances dans les domaines qui nous préoccupent et de les partager avec le plus grand nombre pour créer une image positive et valorisante du patrimoine. Le temps, les modes, les pressions diverses nous distraient volontiers de la valeur des choses bien faites, avec passion, soin et amour du métier. Il nous appartient donc d'éveiller le respect du beau et de la somme d'expérience accumulée au cours des années et des siècles.

Notre comité se penche sur ces problèmes et vise à institutionnaliser les contacts avec les autorités, à rechercher des moyens de diffuser notre

message et à veiller à ce que le développement urbain ne prît pas notre patrimoine.

Nous poursuivrons aussi notre tradition d'organiser des excursions, proches et lointaines, pour le plaisir de découvrir et de se rencontrer.

Nous en appelons à chacun d'entre vous pour nous aider au recrutement de nouveaux membres, ainsi que pour nous signaler des éléments dignes d'intérêt ou faire des propositions visant à partager la connaissance du patrimoine.

C'est donc avec vous et votre soutien que notre comité et moi-même comptons mener à bien la réalisation de nos objectifs.

Georges Darrer
Président



La troupe du Teatro Tascabile de Bergamo lors de notre visite

EXCURSION DE PRO NOVIODUNO

L'enchantement de Bergame

Sans eux, Pro Novioduno n'eût sans doute pas choisi Bergame pour sa sortie de printemps 2004. Eux, c'est-à-dire l'équipe du Teatro Tascabile de cette ville, dont Nyon a pu goûter les superbes prestations lors des mémorables festivités du Bicentenaire de l'entrée du canton de Vaud dans la Confédération helvétique.

Comme toute excursion de Pro Novioduno qui se respecte, celle du 23 au 25 avril 2004 offrit à ses quelque vingt participants une visite des monuments les plus caractéristiques et de deux musées des Beaux-Arts, l'un voué au passé, l'autre à la créativité contemporaine. Bergame ne déçoit pas son visiteur : patrimoine architectural somptueux et situation géographique privilégiée au pied des Alpes, étagement altier de la vieille cité dominant la ville basse, plus moderne.

Mais l'unique, l'exceptionnel, nous le trouvâmes en cet ancien couvent désaffecté où le Teatro Tascabile (Théâtre de poche) s'est installé. On y accède par un cloître plein de charme et on découvre une salle de spectacle permettant des effets scéniques raffinés.

Nous y fûmes gâtés : deux représentations pour nous seuls, de genres totalement distincts de ce qu'on avait pu voir à Nyon en 2003 !

On nous offrit ainsi une incursion folklorique animée avec verve et fine sensibilité où les ressources d'éclairage très élaborées offraient de saisissants effets. Auparavant, nous pûmes nous laisser subjugué par d'extraordinaires danses sacrées hindoues, genre que le Teatro Tascabile développe avec l'appui d'un maître venu d'Orient et de stages en Inde même. Il s'agissait d'une narration mimée dont le directeur de troupe, l'excellent Renzo Vescovi, sut nous dévoiler préalablement les arcanes, en langue française maîtrisée avec élégance.

L'amitié, bien sûr, et une joyeuse cordialité marquèrent ces rencontres. Pro Novioduno exprima concrètement sa gratitude. Et en compagnie de la troupe, on fit passer sur écran la vidéo commémorative du Bicen-

naire, avec quelques séquences additives, réalisées par notre président Georges Darrer.

L'auteur de ces lignes sait par expérience ce que représente l'organisation d'une sortie réussie. En terre nouvelle et mal connue, durant tout le week-end, Georges Darrer se révéla d'une haute efficacité avec toute la prévenance et la gentillesse le caractérisant. Merci à lui, comme à Philippe Glasson et à Marie-Claude Henchoz dont le dévouement a ancré en chaque participant l'inoubliable souvenir de trois journées radieuses !

François Perret-Giovanna



Le groupe Pro Novioduno dans le merveilleux cloître du TTB à Bergame
Photos de Mme Andrée Guignard

PARADIS PERDU ?

Ou Considérations sur le parcage automobile à Nyon

Des opportunités familiales me conduisirent, en 1985, à prendre domicile à Borex. Mon activité professionnelle ne devait s'achever que huit ans plus tard. Chaque jour ouvrable, je descendais donc à Nyon, parquais ma voiture aux Ruettes, puis gagnais Lausanne par le train.

D'une manière générale, j'admirais alors les possibilités de stationnement automobile à Nyon. Il y avait aussi bien sûr le Martinet, néanmoins très sollicité par les pendulaires. Y trouver une case libre dans la journée était souvent aléatoire.

Quant au centre ville proprement dit, les parkings de la Migros et de Perdtemps laissaient le temps nécessaire aux emplettes, rendez-vous, etc. à des prix relativement modérés. Et Rive, en dehors de ses grandes manifestations, ne nous refusait pas non plus le parcage, à condition parfois de marcher un peu. Mais le quartier est si beau qu'on y déambule toujours avec plaisir. En somme, Nyon, c'était alors le paradis de l'automobiliste résidant en l'une des communes avoisinantes.

Aujourd'hui, quelque vingt ans après 1985, les capacités d'accueil sont demeurées identiques (et ont même augmenté sur le site des anciens abattoirs). Mais, avec l'accroissement de la population, le nombre d'automobilistes s'est multiplié. En 2004, il s'ensuit qu'il faut oublier le Martinet, sauf quelques cases à durée limitée, côté Jura.

Quant aux Ruettes, les mauvaises surprises sont aussi désormais à l'ordre du jour. Le mois dernier, en milieu de matinée, il n'y avait plus qu'une place disponible lorsque je m'y rendis.

Or donc, avec la capacité de 1985 encore intacte, le ciel se couvre maintenant déjà de nuages. Que va-t-il advenir si l'aire du Gymnase s'étend au détriment du parking public et quand le Martinet actuel sera sacrifié à la construction de nouveaux immeubles ?

A coup sûr, on verra l'Enfer succéder au Paradis.

Nyon aura tissé autour d'elle la corde qui l'étranglera. Tout cela semble échapper à la capacité d'imagination des édiles responsables.

Bien sûr, on peut envisager qu'il restera le parking du Centre commercial de la Combe, mais à des tarifs prohibitifs pour un pendulaire. Et encore...

Bien sûr aussi, on nous servira les rituelles litanies sur les transports publics ou le covoiturage. L'expérience montre que cela n'est qu'emplâtre sur jambe de bois, engendrant force incommodités pour l'usager.

Quant au samedi matin, on peut craindre qu'après la disparition de l'actuel parking du Martinet, celui de la Migros affiche souvent complet. Sale coup pour les animations commerciales du centre de Nyon ! L'attrait des grandes surfaces à Signy ou à Chavannes-de-Bogis n'en sera qu'accru et Divonne, elle non plus, n'y perdra rien.

Il paraît donc nécessaire d'encourager la promotion de parcs, même convertis et plus chers. Il y aura certes la Duche, avec toutefois la suppression des places de stationnement prévue le long du Quai des Alpes. La Duche servira donc aussi à compenser les pertes délibérées des places existant actuellement.

J'ai entendu tout récemment un excellent membre de Pro Novioduno développer une idée qui me paraît digne d'intérêt. Il faudrait, selon lui, construire un parking à plusieurs étages dans la cuvette en contrebas de la Promenade d'Italie. Cela pourrait se réaliser sans abîmer vraiment le site, avec un toit plat, recouvert de verdure et aménagé en jardin public. «La Côte», dont je suis fidèle abonné et lecteur attentif, n'a pas eu à relater les efforts des édiles nyonnais pour mener une réflexion systématique et cohérente sur le parcage des voitures à Nyon. Les problèmes que posera la disparition de l'actuel parking du Martinet semblent totalement occultés. On va de l'avant, au gré des circonstances, en se disant que les automobilistes trouveront bien à se débrouiller d'une manière ou d'une autre.

Peut-être ! Mais non sans agacement, voire rancœur, qui pourraient inci-

ter bien des habitants des communes avoisinantes à prêter plus d'attention aux grandes surfaces en pleine campagne, à Divonne ou à d'autres lieux encore, désormais plus attractifs que la ville de Nyon.

L'attachement que j'éprouve pour ma ville natale me préservera de semblable tentation. Mais mon cas personnel ne saurait passer pour représentatif...

François Perret-Giovanna

DE L'ASSE AU BOIRON



Château : informer, c'est bien. Masquer, c'est moins bien : que faut-il penser de ce beau panneau dans lequel on tombe si l'on veut pénétrer sur la terrasse du château par la porte principale ? Quelques mètres sur la gauche et le tour est joué !!



Château toujours : la rénovation des terrasses sud du château lui donne cette majesté qui lui est due. Cette succession de plans mérite le coup d'oeil depuis le lac. Il ne reste plus qu'à cultiver le jardin et l'éclairage.



Maison du Bailly : la disparition du chantier de rénovation ne fait que souligner qu'un affreux squat délabré jouxte un diamant blanc. Faut-il attendre une chute de molasse ou de volet pour envisager un changement ?



Rénovation : au début de la rue de la Gare, une rénovation exemplaire abrite désormais la plume et le masque (habits). Dommage que l'architecte de l'autre bout de la rue (Maison Berney) n'ait pas rencontré celui de ce bout-là !!



Projets : il vaut mieux être patient dans notre belle ville... On attend les plans d'aménagement des rives du lac, ceux du périmètre de la gare et de la place du château. Avec tous ces plans, on est un peu en plan...



Site Filanosa : Un grand bravo au Service Cantonal de L'Urbanisme qui a su mettre rapidement le holà sur le projet surdimensionné de construction sur ce site entre rue de la Colombière et rue des Moulins.



Rénovation-bis : La transformation de l'ancien Garage Muller à côté de l'hôtel Real est une belle réussite. La disparition de la vieille marquise au profit d'un fronton sobre et clair et la conservation des importantes ouvertures ont permis de mettre en évidence la sobriété de la structure.

DIALOGUE AVEC UN ARCHITECTE...

Fidèle à son désir de mieux faire comprendre et connaître les constructions ou rénovations intervenues récemment dans notre ville, Pro Novioduno a demandé à M. Jacques Suard de répondre au questionnaire-type que nous avons déjà adressé à plusieurs architectes lors des bulletins précédents.

Nous vous livrons ci-après ses réponses :

BÂTIMENT AVENUE VIOLLIER N° 8 A NYON

Architecte responsable : M. Jacques Suard

1. CONCEPTION DU PROJET

. Quels ont été les principaux motifs de l'acceptation de ce mandat ?

M. Suard :

Disposer d'un terrain libre au centre de la ville et en bordure de la plus grande place de Nyon était un appel trop tentant pour un architecte.

Pour des raisons de sécurité, deux vieux dépôts désaffectés de longue date et sans intérêt avaient été démolis il y a une dizaine d'années pour faire place à un parking provisoire.

Cette «dent creuse» de la couronne bâtie autour de la place Perdtemps devait être rétablie.

. Quel était le challenge personnel ou global de cette réalisation ?

Bâtir un site délicat jouxtant la vénérable maison Richard, monument historique prestigieux, était en effet un vrai challenge.

L'ordre contigu des constructions est imposé le long de l'avenue Viollier, il se retourne sur la rue Perdtemps. Cet alignement prévoit qu'en cas de démolition de la maison Richard suite à un incendie par exemple, un bâtiment contigu de forme arrondie le remplacerait. Hypothèse peu probable mais dont il fallait tenir compte.

Comment concevoir un bâtiment esthétique avec un grand pignon borgne en attente d'un bâtiment contigu qui remplacerait l'immeuble abritant la bibliothèque communale ?

. Quelle est l'importance du contexte historique de cette réalisation ?

Perdtemps est la grande place en bordure du noyau historique de la ville. De tous temps, elle a été un pôle important où de multiples activités se sont déroulées: place d'armes, de sports, de foire ou de cirque, elle est devenue un autre lieu de rassemblement social des temps modernes, un parking !



Autour de cette place se sont développées différentes constructions en rapport étroit avec elle et bénéficiant de son généreux dégagement. Leur architecture a été particulièrement soignée, notamment l'immeuble Richard du XVII^{ème} siècle, l'hôtel des Alpes du début du XX^{ème} siècle ou leur vis-à-vis place Perdtemps 1 que l'on doit à Ernest Pélichet, père de feu Edgar Pélichet, membre d'honneur de Pro Novioduno. Ce contexte prestigieux impose un bâtiment de bonne tenue.

. Existait-il suffisamment d'informations sur l'historique du bâtiment ?

Les recherches historiques entreprises ont montré que le terrain faisait partie de la propriété Richard et qu'il était occupé par ses dépendances liées avec le bâtiment principal, comme on peut le voir sur une photo datant vraisemblablement de l'entre-deux-guerres.

Personne ne se doutait que sous le terre-plein le long de l'avenue, recouverts d'à peine 50 cm de terre, se trouvaient des vestiges gallo-romains et médiévaux attestant la présence de constructions d'époques successives. Les murs répondaient à l'orientation de la trame urbaine de Noviodunum.

Les archéologues ont découvert une amphore, des pièces de monnaie et surtout une grande pierre moulurée qui aurait appartenu à un édifice important.

. Ces informations ont-elles changé votre conception du bâtiment ?

Le contexte urbanistique a eu plus d'importance que le peu d'informations historiques connues.

. Comment a-t-il été possible d'intégrer votre propre conception dans ce contexte préexistant ?

Le bâtiment a été traité comme tête d'îlot en terminaison de l'ordre contigu descendant l'avenue Viollier. Sa toiture pyramidale et ses 3 façades ajourées confirment cette terminaison. La Municipalité a bien voulu accepter des droits de jour donnant sur le jardin de la bibliothèque communale pour animer ce pignon qui sinon aurait été borgne.

Par contre, en cas de disparition de l'immeuble Richard, il est conçu pour pouvoir accueillir un immeuble en contiguïté en se privant des fenêtres latérales.

Le gabarit légalisé sur l'avenue Viollier de 15 mètres à la corniche a été respecté.

La possibilité réglementaire de construire en plus combles et surcombles sous un toit à 2 pans a été écartée au profit de la toiture pyramidale plus discrète à 1 seul niveau fortement mansardé, eu égard à la volumétrie plus modeste des bâtiments voisins.

Pour réduire encore visuellement la hauteur du bâtiment, le 4^{ème} étage est traité totalement différemment des étages inférieurs. La couleur ardoisée de ce dernier étage se retrouve dans la toiture formant un tout répondant aux toits mansardés voisins.

A ses 4 angles, la toiture est posée sur des colonnes dégageant des terrasses appréciées des logements de ce dernier niveau et allégeant la masse du bâtiment.

Si les lignes du bâtiment sont actuelles, par contre les matériaux utilisés sont traditionnels en réponse au voisinage de bâtiments anciens. La brique silico-calcaire naturelle, maçonnée une à une, confère aux façades leur caractère de pérennité.

. Des contraintes écologiques ou non historiques ont-elles joué un rôle dans l'exécution de ce projet ?

Il n'y a pas eu de contrainte écologique particulière, il y en avait assez d'ordre réglementaire de la police des constructions par exemple.

. Quelle est la liberté d'intervention lors de la réalisation d'un tel mandat ?

Le maître de l'ouvrage, La Mobilière Assurances, a rapidement accepté le concept proposé dès que la corniche a été placée à sa hauteur maximum et que le plan s'est avéré offrir toute souplesse d'utilisation. Il a suivi les propositions tant pour l'ardoise en toiture que pour l'escalier central avec marches et paliers en verre, recevant un éclairage zénithal du faite de la toiture. La liberté de l'architecte dépend souvent de sa force de persuasion.

2. ASPECTS PRATIQUES

. Lors de la réalisation du chantier, y a-t-il eu des surprises ou des changements de cap ?

Les surprises ont été seulement archéologiques lors du terrassement. Les changements de cap en cours de réalisation sont coûteux et aléatoires, donc à éviter. Par contre, le projet préparé durant plusieurs années a

vu plusieurs variantes toutes soigneusement conservées en maquette !
L'évolution a été vers une simplification et une sobriété d'expression.

3. JUGEMENT

. Quel jugement final portez-vous sur cette réalisation ?

Elle s'inscrit bien dans le contexte de la place et dans la séquence du développement urbain nyonnais. Je me réjouis de la voir vivre avec ses futurs utilisateurs.

Jacques SUARD
Architecte



HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN ... EN FLÂNEUSE RÉFLEXION

« Hier, aujourd'hui, demain », faut-il le rappeler, c'est la devise de Pro Novioduno.

Au vu de tout ce qui a changé en notre ville depuis... mettons soixante ans, passant du médiocre au bon, du bon à l'excellent, mais suivi du bon au médiocre, voire au laid, on se demande – avec raison, je crois – dans quel sens général vont les choses.

Y a-t-il, toutes modifications considérées, progrès, recul ou piétinement, la réussite alternant alors inexorablement avec l'échec?

Grande question et réponse d'autant plus difficile qu'il s'agit de la Beauté que chacun se figure à l'aune de sa propre subjectivité!

Celle ou celui qui veut essayer d'établir le bilan objectif d'une évolution embrassant six décennies doit avoir vécu le Nyon de 1945, avec ses bruits, ses odeurs, le visage des maisons disparues et remplacées, les espaces verts de la périphérie effacés par les nouveaux quartiers.

Celle ou celui qui veut se prononcer (ou essayer de le faire) sur le gain ou la perte globale de Beauté entre la fin de la seconde guerre mondiale et nos jours se situe donc dans ce qu'on appelle le troisième âge. Je ne l'accepte, en ce qui me concerne, qu'avec le refus des jérémiades sur le «bon vieux temps perdu» ou la litanie de l'«Ah, si vous aviez connu cette belle époque!». La jeunesse, maladie dont chacun guérit fatalement, peut commencer à désertir notre organisme, mais la jeunesse d'esprit est là, afin d'assurer le relais pour un bel et encore long avenir; à l'inverse de notre corps, sa nature relève du domaine spirituel.

Alors, mieux ou moins bien depuis soixante ans?

L'actualité offre une opportune source de réflexion avec l'exemple de l'esplanade du château redevenue accessible au public.

A en juger par ce qu'on peut entendre ou lire sous la plume de lecteurs de «La Côte», il n'y a pas enthousiasme unanime.

Bien sûr, les arbres d'antan offraient un délicieux ombrage mais les bancs étaient peu nombreux. On aurait voulu y faire une pause, aux jours chauds. Hélas, plus aucune place libre souvent ! De plus, les bancs d'autrefois n'offraient une vue que sur le lac.

Aujourd'hui, plus d'ombrage (on nous annonce cependant que des bacs porteurs d'arbres devraient bientôt apparaître), mais en revanche de quoi s'asseoir, le regard tourné alternativement vers trois horizons. Le coup d'œil demeure aussi dégagé qu'autrefois grâce au judicieux double niveau imaginé pour un mur de clôture plus haut à l'intérieur, diminuant ainsi le risque de voir un enfant chuter et se briser crâne ou membres en contrebas. Et puis, si on veut des places assises très ombragées, l'intacte Promenade des Vieux Remparts attend à deux pas, avec d'autres perspectives de contemplation panoramique.

Et là, le coup d'œil sur le grand jardin public, au pied du vieux mur de soutènement... quel progrès sur le plan esthétique par rapport au fouillis de 1945 !

Bien sûr, on l'a dit aussi, la nouvelle esplanade du château offre moins de surface pour des réunions. Mais il y a le bassin restitué, avec son jet d'eau dont on aime entendre le joyeux chantonement. Et faut-il vraiment que chaque lieu soit aménagé pour offrir un usage maximal et indistinct ? Ne vaut-il pas mieux admettre que tout site a sa spécificité (son génie à lui, allais-je écrire) et par conséquent sa destination particulière et privilégiée ?

Hier, aujourd'hui, demain ... non pas ligne continue et ascendante mais, les hommes étant ce qu'ils sont, courbe ondoyante se peignant en fresque sur le mur de l'histoire, ici mieux, là moins bien, vers le haut, vers le bas !

Cela n'empêche pas de toujours préférer le mieux, le haut, de le dire, de le revendiquer vigoureusement.

Nemo

COMPOSITION DU COMITE PRO NOVIODUNO

Président d'honneur	Dr Bernard Glasson
Président	M. Georges Darrer
Vice-Président	M. Jacques Suard
Membres	Mme Florence Darbre Dr Philippe Glasson Mme Denise Ritter Mme Martine Rivier Me Pascal Rytz Me Olivier Thomas
Trésorier	M. Pascal Colombo
Secrétaire	Mme Maric-Claude Henchoz
Membres d'honneur	M. Jacques Brack M. François Perret-Giovanna
Membres consultatifs	M. Philippe Bridel Me Olivier Freymond M. Pierre Kissling
Vérificatrices des comptes	Mme Isabelle Khanarian Mme Janine Suard

Accepté en Assemblée générale du 1.4.04